

13/03/2019 : Brexit: 24 milliards d'euros en plus pour les ports français – Renaud Muselier (LR, PPE, Fr)

Les députés européens voteront aujourd'hui sur le règlement modifiant le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe en vue de la sortie du Royaume-Uni de l'Union.

Alors que la proposition originelle de la Commission prévoyait d'exclure les ports français des corridors de transports éligibles aux financements européens après le Brexit, le Parlement européen, sous l'impulsion du rapporteur pour le Groupe PPE Renaud Muselier, a rectifié le tir.

Pour le député européen, « Ce sont 24 milliards d'euros qui étaient en jeu pour nos acteurs portuaires français sur la période 2014-2020. En excluant les ports français des nouveaux tracés post-Brexit, la Commission commettait une faute politique et économique au détriment de la connectivité de l'Irlande et de l'économie portuaire européenne dans son ensemble.

Désormais, les ports du Havre, Calais et Dunkerque pourront pleinement profiter des financements européens afin de développer leurs infrastructures.

Les ports bretons et de Loire-Atlantique seront quant à eux prioritaires lors de l'appel à projet 2019 du MIE qui privilégiera la sécurité des infrastructures portuaires et le contrôle des frontières extérieures.

Enfin, nous avons obtenu la garantie de la part de la Commission que le calendrier de modification des corridors serait avancé à 2021 afin que l'ensemble des ports français « impactés » par le Brexit puissent profiter de l'ensemble des financements du MIE au plus vite. »